

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DEVE 28 Approbation du principe et du financement (15 000 euros) de l'extension du jardin partagé situé dans le square Jules Verne, 19 bis rue de l'Orillon (11e).

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver le principe et le financement de l'extension du jardin partagé « Centre de la terre » situé dans le square Jules Verne, 19 bis rue de l'Orillon (11e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et le financement sur l'autorisation de programme 1 442 « Jardins partagés » de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, pour un montant de 15 000 euros TTC, de l'extension du jardin partagé « Centre de la terre » situé dans le square Jules Verne, 19 bis rue de l'Orillon Paris (11e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée aux chapitres 21 et 23, natures 2312, 2315, 2128, 2158, 2188 rubrique V823 du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2017 et si besoin des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO